



À LA UNE

Citoyens de Les Méchins, en ce début de 2013, je tiens, en mon nom personnel et au nom du conseil municipal, à vous souhaiter une bonne année. La priorité du conseil, en ce début d'année, sera de régler la question de l'eau potable.

Déjà, nous avons pris certaines mesures au cours des derniers jours. D'abord, nous avons eu des nouvelles des autres municipalités qui, comme nous, ont été lésées par la faillite de Dagua, l'entreprise responsable de la technologie utilisée par la station de pompage. Ces municipalités ont adopté notre résolution demandant une intervention politique dans ce dossier. Le bureau du ministre Pascal Bérubé est également entré en communication avec nous. Nous demandons une aide financière supplémentaire et le remboursement de l'ensemble des imprévus que nous avons été dans l'obligation d'assumer dans ce dossier. Aussi, nous avons procédé à une analyse externe de la station par une firme indépendante qui a rapidement identifié les lacunes de la station.

Soyez assuré que la municipalité fait tout en son pouvoir pour corriger la situation. Nous vous demandons encore une fois d'être patient, la politique ne va pas toujours aussi vite que nous le voudrions, mais nous avons tout lieu de croire que nous sommes actuellement sur la bonne voie.

NUISANCE (RAPPEL)

Le conseil municipal tient à vous rappeler qu'il est interdit de jeter ou de

déposer sur les trottoirs et les rues, les routes, les chemins ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé. Cela constitue une nuisance et est prohibé.

Quiconque contrevient à ce règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 100 \$ pour une première infraction si le contrevenant est une personne physique et de 150 \$ pour une première infraction si le contrevenant est une personne morale.

JARDINAGE!

Une nouvelle saison de cours de jardinage écologique débutera le 18 février à Les Méchins, à l'école Le Marinier. Les thématiques abordées seront le compostage, les semis, la culture des légumes, l'entretien paysager, etc. La durée du cours est de 15 semaines à raison de 2 h 30 par cours. Le coût est de seulement 3 \$. Les cours ont lieu le lundi soir ou le mardi soir de 18 h 30 à 21 h 15. Pour inscription, contactez Hélène Tardif au 418 729-3912.

ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS

L'association des chasseurs et pêcheurs de Cherbourg-Dalibaire est à la recherche d'un ou d'une secrétaire. Pour informations, veuillez contacter Gaétan Amiot au 418 729-3768 ou encore Odette Soucy au 418 729-3406.





FABRIQUE DE LES MÉCHINS

Le dimanche 16 décembre dernier, le Conseil de Fabrique de la paroisse St-Édouard de Les Méchins tenait des élections publiques, dans l'église de Les Méchins. Cet évènement précédait la célébration dominicale de 10 h 30, par le curé de cette paroisse, monsieur Michel Dubé, prêtre. Environ une cinquantaine de personnes assistaient à l'élection, sous la présidence de monsieur Florian Barriault.

Deux postes de marguilliers sont vacants le 1^{er} janvier 2013 : celui de messieurs **Jacques Bernier** et **Bernard St-Pierre**. Une forte nouvelle opposition de dernière minute, mise en place, voulait voir un changement au sein du Conseil de Fabrique de Les Méchins. Plusieurs questions et surtout l'effet de surprise étaient palpables chez les gens! Ces changements sont-ils l'expression des paroissiens généreux et pratiquants de Les Méchins? En tous les cas, c'est du moins l'expression d'une vitalité et d'une démocratie populaire à Les Méchins.

Les deux nouveaux marguilliers élus sont entrés en fonction le 1^{er} janvier prochain. Il s'agit de messieurs **Mario Bouchard** et **Marc-André Richard**, tous deux natifs, résidents de Les Méchins. Toutes nos félicitations à ces deux nouveaux marguilliers bénévoles pour leur intérêt à s'impliquer au sein du Conseil de Fabrique de Les Méchins afin de gérer et d'assurer la survie de notre beau patrimoine religieux.

ZUMBA!

Pour ceux et celles intéressés par la Zumba, veuillez prendre note que le cours de 19 h 45 est ouvert le lundi pour ceux et celles qui veulent venir à la séance. Le prix sera de 20 \$ pour chaque séance. Prenez note également que le cours de 18 h 30 est **COMPLET** et que personne ne sera accepté en surplus à cette heure!

YOGA

Nouveaux cours de yoga pour clientèle prénatale, postnatale et du bel âge qui se dérouleront à la municipalité de Les Méchins. Offre de lancement, premier cours gratuit, 10 cours pour le prix de 9 (90 \$), bel-âge tarif spécial, à la carte 15 \$, session de 10 semaines, certificats-cadeaux disponibles! Ces cours sont offerts par Zen studio de yoga. Pour plus d'informations, veuillez contacter Mariane Racine au service des loisirs au 418-729-3092.

Possibilité de créer un groupe régulier en soirée, veuillez également contacter le service des loisirs.

VOS COMMENTAIRES

Vos commentaires et vos questions sont les bienvenus. Vous pouvez les adresser par courriel à Jean-Sébastien Barriault à l'adresse : jsbario@hotmail.com. Pour les citoyens qui le désirent, M. Barriault est disponible sur **rendez-vous**. Pour prendre rendez-vous, contactez Mme Martine Marceau, au **418 729-3952**.

